

INTERNATIONAL

REGLEMENTATION DOUANIERE

Public : Tous publics

Prérequis : maîtrise des outils informatiques

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant :

- connaîtra les bases réglementaires des trois notions essentielles d'une déclaration en douane : espèce, valeur et origine ;
- identifiera les principales rubriques du Document Administratif Unique Polynésien (DAUP) ;
- sera en capacité de saisir les informations d'un DAUP dans l'application de dédouanement FENIX.

Contenu détaillé :

1. Théorie

- Les missions et l'organisation de la douane en Polynésie Française
- Présentation des différentes étapes de la procédure de dédouanement
- Les obligations et la responsabilité du déclarant
- Les modalités comptables (Paiement au comptant / CE / COD)
- Présentation de l'application FENIX et du DAUP
- Le système harmonisé et le tarif des douanes
- La valeur en douane
- La fiscalité polynésienne
- L'origine

2. Pratique

- TD FENIX 1 : appropriation de l'outil
Saisies de rubriques du segment général et du segment article
- TD 2 : espèce tarifaire + intégration dans FENIX
- TD 3 : valeur/espèce tarifaire + intégration dans FENIX
- TD 4 : valeur/espèce tarifaire/origine préférentielle+ intégration dans FENIX
- TD 5 : cas pratique+ intégration dans FENIX
- TD 6 : dossier complet + intégration dans FENIX

INTERNATIONAL

Le formateur :

- Formation délivrée par les agents de la Direction des Douanes de Polynésie française

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formation alternant des séquences théoriques et pratiques
- Formation réglementaire progressive dans l'apprentissage des notions essentielles d'une DAUP
- Cas pratiques, abordés en théorie, coordonnés avec la pratique dans l'application de dédouanement FENIX
- Cours théoriques délivrés en salle de classe
- Cours pratique délivrés en salle informatique (mise à disposition d'un poste informatique par stagiaire)

Evaluation de contrôle de connaissance :

- Evaluation continue au cours de la formation avec un TD de synthèse qui intègre les notions abordées en séance.

Durée et lieu

- Durée de la formation : 33 heures sur deux semaines.
- Lieu : CCISM – Papeete
- Dates : **du 03 au 14 février 2025**
 - 03, 07, 14 février de 08 h 00 à 10 h 00
 - 13 février de 08 h 00 à 11 h 00
 - 04, 05, 06, 10, 11, 12 février de 08 h 00 à 12 h 00

Tarification (par personne) : **65.000 xpf**

*Signature du client
Avec mention « Bon pour accord »*

Audrey LHIES
*Cheffe de service du développement et des
compétences*

